

Compagnie des Archers Quevenois



Queven le 12 mai 2023

Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2023 A la salle Jégousse à Queven

18h10 Début de la réunion :

40 personnes présentent ou représentées. L'assemblée a atteint le Corum et peut valablement délibérer.

Rappel : il est important pour les absents de donner un « pouvoir ».

Une minute de silence est observée pour rendre hommage et se souvenir de nos disparus.

- Le premier point concerne la mise aux normes de notre compagnie en conformité au texte de loi pour les votes des mineurs. Ceux-ci peuvent voter à partir de 16 ans et être candidat au Comité Directeur mais pas au bureau. Les moins de 16 ans peuvent voter par l'intermédiaire de leurs parents.

- Texte de l'avenant concernant le vote des mineurs qui complèteront l'article 11 de la section 1 du Titre 3 de nos statuts actuels:
Est électeur tout membre actif âgé de seize ans au moins au jour de l'élection ayant adhéré à l'association depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations et titulaire de la licence fédérale en cours de validité. Les membres de moins de seize ans sont représentés par l'un de leurs parents ou leur tuteur légal.

Outre les postes de Président, Secrétaire et Trésorier dont la majorité (18ans) est requise, est éligible au Conseil Directeur toute personne âgée de seize ans au moins au jour de l'élection, membre de l'association depuis plus d'un an, à jour de ses cotisations et titulaire de la licence fédérale en cours de validité. Elle doit jouir de ses droits civils et civique

La décision est adoptée à l'unanimité.

- L'actuel Président de la compagnie, Alain Devilliers, fait un historique des 4 années très particulières que nous avons vécu, la COVID et les disparitions de dirigeants de la compagnie, puis sa prise de fonction pour un temps limité.
Il fait une lecture du PV de la dernière assemblée générale qui ne provoque aucune remarque, il est validé à l'unanimité.
Les membres du bureau sortants sont remerciés chaleureusement pour leur participation à la vie et l'encadrement de la compagnie :
 - Michelle BOURBASQUET la trésorière et Rachel ERROT, la secrétaire.

LH

Maison commune, 63, rue Jean Jaurès, 56530 Queven ☎ 06.81.54.48.28

SIREN : 494954761, RNA W561003346 Association loi 1901 agréée Ministère de la Jeunesse et des Sports
✉ : didier.sans.arc@orange.fr Site Internet : <https://compagnie-des-archers-quevenois.sportsregions.fr/>

DS

Compagnie des Archers Quevenois

Rapport moral :

Alain présente le rapport moral.

Lecture de passages de lettres de Joël GRISEL concernant ses souhaits, sa vision et son attente dans le futur de la compagnie qu'il a créée.

Dans la foulée l'énumération des actions accomplies au bénéfice des archers quevenois, savoir :

Malgré le covid, et la santé des membres du bureau, ont été réalisés :

- La refection des buttes en Stramit du gymnase
- création d'une école de tir adulte encadrée par un entraineur federal.
- Creation d'une école de tir nature(exceptionnelle) encadrée par un BE de la Fédération de Tir et CQP Tir à l'arc.
- Mise en place d'un perfectionnement et préparation à la compétition jeune et adulte encadré par un entraineur federal et CQP Tir à l'arc.
- Le retour de Queven à l'organisation de concours (deux, cette année ce qui n'est pas rien), pour quelle raison nous sommes contraints de solliciter l'organisation de championnats départementaux.
- Realisations de deux conventions privées (qui n'existaient pas) avec les propriétaires de parcelles boisées sur la commune de Guidel au bénéfice de notre activité de tir nature.
- Mise à plat du dossier de création de la compagnie et son pédigrée
- Retour et représentation de la compagnie des archers quevenois dans les instances départementales et régionales (vote aux assemblées générales etc...)
- Changement et réaménagement d'un site nouveau sur internet
- Poursuite et suivi de l'équipement des maillots de la compagnie
- Ouverture et captation des talents extérieurs (Michel BAZARD...)
- Encouragements permanents à suivre les formations d'entraîneurs et d'arbitres: deux assistants entraîneurs (formation financée par la compagnie) et une jeune arbitre en devenir.
- Achat de dix arcs d'initiation jeune.
- Achat de sept kits de compétition complets à des fins de prêts en 2ème année de tir.
- Labellisation FFTA des Archers Quevenois (Ambition)
- Recreation et aménagement de l'espace de tir de Kerlaran (terrain d'entrainement jusqu'à 70m distance Olympique), cibles mobiles, prolongement de la butte de tir, sécurisation du terrain de tir par un grillage, octroi d'un conteneur par la municipalité de Queven (Merci à Mr FOLLO, Mr le Maire, Mme BINTHER).
- Maintient et soutien de l'entretien des terrains boisés
- Renfort et accentuation des prestations internes et externes (Raid Amazone, initiations ponctuelles tout au long de l'année, notre présence à la fête de BERNE (rémunérée), au college Jean-Paul 2(rémunéré), initiation des jeunes de Pont-Scorff, Centre de Kervenane(rémunéré), Epissol, scolaires (normalement à venir?)
- Dépôt des dossiers concernant notre présence nos attentes dans les projets d'infrastructures sportives de Queven: le gymnase dépôt de notre demande pour un équipement spécifique au tir à l'arc à l'intérieur du nouveau gymnase
- Concernant Kerlaran: couverture du pas de tir, couverture du terrain par une toiture de panneaux photovoltaïques, structure mutualisée avec le club de pétanque de Queven.
- Une salle mutualisée avec le ping-pong en lieu et place du projet gymnase, ces trois derniers points seront à suivre de très près par le nouveau bureau.
- Obtention de subvention de l'A.N.S. sur 2022.

Maison commune, 63, rue Jean Jaurès, 56530 Queven ☎ 06.81.54.48.28

SIREN : 494954761, RNA W561003346 Association loi 1901 agréée Ministère de la Jeunesse et des Sports
e-mail : didier.sans.arc@orange.fr Site Internet : <https://compagnie-des-archers-quevenois.sportsregions.fr/>

Compagnie des Archers Quevenois

- Accès au pas de tir de Kerlaran réglé (rappel de disponibilité et de fonctionnement).

18h40: M. FOLOT Maire-Adjoint chargés des sports à la mairie de Quéven arrive avec d'excellentes nouvelles : la subvention demandée devrait être validée, le pas de tir de Kerlaran devrait être couvert pour 2024, enfin le nouveau gymnase que nous partagerons avec le Ping-Pong sera opérationnel pour 2024/2025.

Alain remet, à Mr Follo, un maillot de la Compagnie des Archers Quevenois.

- Rapport financier

En absence de Michelle BOURBASQUET, Didier nous présente le bilan financier qui a été remarquablement tenu.

Le quitus est adopté à l'unanimité.

Il n'y aura pas d'augmentation des licences pour les archers cette année, ni pour les instances nationales ou régionales, un doute subsiste pour la part départementale.

La part pour la compagnie qui avait été augmentée l'année dernière ne le sera pas cette année.

La décision est adoptée malgré 2 contres et 4 abstentions.

- Bilan sportif:

Didier présente un bilan partiel du fait que nous sommes en cours de saison, aussi bien quantitative que qualitative.

Depuis début septembre, nous avons été présent sur 29 compétitions, représentant 141 inscriptions réparties comme suit :

- ✓ 15 concours en Salle 18m
- ✓ 3 TAE
- ✓ 1 Tir 3D
- ✓ 11 Tirs Nature
- ✓ 4 Tirs Loisirs

Parmi ces compétitions il y avait 3 Championnats Départementaux, 3 Championnats Régionaux et 1 Championnat de France.

Sur ces Championnats voici les podiums :

- ✓ Championnat CD56 à 18m individuel à Kervignac:
 - 1ere Pouillard Lou-Marine U18F
 - 3ème Santosa Calista U18F
 - 1er Boulben Maxime U18H
 - 3eme Guillemoto Titouan U18H
 - 2ème Goasguen Nolwenn S2F CL
- ✓ Championnat CD56 à 18m par équipe à Kervignac:
 - 3ème Equipe Dame
- ✓ Championnat de Bretagne à 18m individuel Jeune:
 - 3ème Pouillard Lou-Marine U18F
- ✓ Championnat de France à 18m individuel Jeune:
 - 17ème Pouillard Lou-Marine U18F
- ✓ Championnat CD56 Nature individuel à Queven:
 - 1er Girard Daniel S3 Arc Poulies Nues
 - 1er Le Bellec S2H Arc Libre
 - 1er Causso Bruno S2 Arc Chasse

LH

DB

Compagnie des Archers Quevenois

- ✓ Championnat de Bretagne Nature individuel à Ploumillai-Ploulec'h
 - 1er Le Bellec Gwenael S2 Arc Libre

19h20 :

Election du nouveau Comité Directeur.

Conformément aux Statuts il est entièrement renouvelé et élu pour 4 ans.

Le dépouillement est effectué par : Ethan, Tatiana, Kevin, Catherine et Arnault

Résultats, : 40 bulletins, 39 validés et un nul.

- ✓ BOULBEN Maxime :37
- ✓ DAVID William :36
- ✓ DESBONNETS Thibaud :38
- ✓ DEVILLIERS Alain :39
- ✓ GAUDIN Thierry :38
- ✓ GOASGUEN Nolwenn :37
- ✓ GUILLEMAUD Christian:39
- ✓ HANIN Laurent :39
- ✓ LE BAGOUSSE Guy :38
- ✓ MOLINA Lucie :38
- ✓ PIRSON Thierry :38
- ✓ POUILLARD Lou-Marine:37
- ✓ SANS Didier :37

Les 13 candidats sont élus.

Réunion du nouveau CD.

2 absents excusés : Maxime et William.

Election des instances du bureau :

- ✓ Didier SANS, Président
- ✓ Lucie MOLINA, Secrétaire
- ✓ Thierry GAUDIN, Trésorier

La mise en place administrative des nouveaux responsables se fera le plus vite possible, début juin.

La réunion se termine par l'exposé de quelques projets :

- ✓ ciblerie tir nature à Kermerien
- ✓ Aménagement de Kerlaran.
- ✓ Nouveau gymnase du Ronquédo52

20h10 : fin de la réunion et invitation au pot de l'amitié.

Le Secrétaire de séance,
Laurent Hanin



Le Président,
Didier Sans



Compagnie des Archers Quevenois

Annexe 1

Membres de Comité Directeur

- ✓ Didier Sans 10, retraité, allée des chardons bleus, 56270 Ploemeur, français, Président
- ✓ Thibaud Desbonnets, Technicien en électronique, 26 rue Victor Massé 56530, Queven, français, 1^{er} Vice-Président
- ✓ Alain Devilliers, retraité, 11 allée des tourterelles, 56100, Lorient, 2eme Vice-Président
- ✓ Lucie Molina, Ingénieur mécanique, 21 rue Georges Collier, 56100, Lorient, Secrétaire
- ✓ Thierry Gaudin, retraité, 3, place du Général De Gaulle, 56530, Queven, Trésorier
- ✓ Laurent Hanin, retraité, 19, rue Olympe de Gouges, 56670, Riantec, Membre du Comité Directeur
- ✓ Guy Lebagousse, retraité, 1 b impasse du Capitaine Marienne, 56100, Lorient, Membre du Comité Directeur
- ✓ William David, retraité, 17 rue Paul Bert, 56530, Queven, Membre du Comité Directeur
- ✓ Nolwenn Goasguen, Crêpière Traiteur, 6 impasse des Bisets, 56530, Gestel, Membre du Comité Directeur
- ✓ Maxime Boulben, étudiant, 6 impasse des Bisets, 56530, Gestel, Membre du Comité Directeur
- ✓ Lou-Marine Pouillard, étudiante, C21 rue des flots bleus, 56270, Ploemeur, Membre du Comité Directeur
- ✓ Thierry Pirson, retraité, 36, rue de Ploemeur, 56260 Larmor-Plage, Membre du Comité Directeur
- ✓ Christian Guillemaud, retraité, 12, rue de l'Amiral Courbet, 56100, Lorient, Membre du Comité Directeur

